



SYNDICAT NATIONAL CFTC
Finances Publiques
Section du Pas de Calais



Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

C. A. P. Locales

du 14 décembre 2012



Mouvements Catégories C et B



Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

1°: Catégorie B

La CAP Locale s'est tenue dans les locaux de l'immeuble Brassart le 14 décembre 2012. Commencée à 8 h 30, elle s'est terminée 9 h 15. La Présidence était assurée par Mme Marie-Hélène Gardiès, le secrétariat a été pris en charge par Mme Valérie Lamand et le secrétariat - adjoint par Solidaires en la personne de Mme Catherine Verdaux.

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

SNUI Solidaires
F O DGFIP 62
C G T Finances Publiques
C F T C DGFIP 62

L'ordre du jour de cette CAP est le suivant :

- Mouvements de personnel de catégorie B liés à la création du S I P de Lens-Sud au 1^{er} janvier 2013
- Mouvements de personnel de catégorie B liés au transfert des communes de Calais C H et Banlieue vers Calais Municipale au 1^{er} janvier 2013.

Mouvements de personnel de catégorie B liés à la création du S I P de Lens-Sud au 1er janvier 2013

2 collègues de catégorie B sont concernés par ce mouvement. Ils sont tous les deux actuellement affectés au CDFP de Liévin.

Au cours du CTL du 19 novembre 2012, CFTC DGFIP 62 avait largement exprimé son opposition à la création du SIP de Lens-Sud. Nous avons évoqué l'énormité de l'accueil du site de Lens, avec par exemple, plus de 800 personnes reçues le 14 novembre. La direction n'avait absolument pas réagi, comme si elle n'avait rien entendu !!! Interrogée sur l'avenir des postes de Liévin et Avion, elle avait affirmé que cette opération n'aurait aucun impact sur leur avenir. Notion capitale dont CFTC DGFIP 62 saura se souvenir. CFTC DGFIP 62 avait voté contre la création du S I P de Lens-Sud, nous avons évidemment voté contre les mouvements du CDFP de Liévin vers le SIP de Lens-Sud.

Mouvements de personnel de catégorie B liés au transfert des communes de Calais C H et Banlieue vers Calais Municipale au 1^{er} janvier 2013.

3 collègues de catégorie B sont concernés par ce mouvement. CFTC DGFIP 62 ne reviendra pas sur ce qu'elle pense de l'absurdité de l'opération Calais-Banlieue vers Calais-Municipale.

Les représentants CFTC DGFIP 62 en Catégorie B

Gabriel Gaillard

Johann Waeles

R F Boulogne sur Mer (EMR 62)

Trésorerie de Vimy

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 2 -

2°: Catégorie C

La CAP Locale s'est tenue dans les locaux de l'immeuble Brassart le 14 décembre 2012. Commencée à 9 h 20, elle s'est terminée à 10 h 30 La Présidence était assurée par Mme Marie-Hélène Gardiès, le secrétariat a été pris en charge par Mme Valérie Lamand et le secrétariat - adjoint par CGT Finances Publiques en la personne de M. Bruno Debomy.

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

SNUI Solidaires
F O DGFIP 62
C G T Finances Publiques
C F T C DGFIP 62

L'ordre du jour de cette CAP est le suivant :

- Approbation des procès verbaux des CAP des 24/05, 15/06 et 02/07/2012
- Mouvement complémentaire des agents de catégorie C filière fiscale au 1^{er} janvier 2013
- Mouvements de personnel de catégorie C liés à la création du S I P de Lens-Sud au 1^{er} janvier 2013
- Mouvements de personnel de catégorie C liés au transfert des communes de Calais C H et Banlieue vers Calais Municipale au 1^{er} janvier 2013.

Approbation des procès verbaux des CAP des 24/05, 15/06 et 02/07/2012

Les procès verbaux des CAP des 24/05, 15/06 et 02/07/2012 n'appelant de notre part aucune modification, nous avons donc voté Pour leur approbation.

Mouvement complémentaire des agents de catégorie C filière fiscale au 1er janvier 2013

Les collègues de Catégorie C ont obtenu soit leur 1^{er} ou 2^{ème} souhait d'affectation. CFTC DGFIP 62 a voté Pour ce mouvement.

Mouvements de personnel de catégorie C liés à la création du S I P de Lens-Sud au 1^{er} janvier 2013

Un collègue de catégorie C est malheureusement concerné par ce mouvement. Nous ne reviendrons pas sur les conditions concernant la manière que la direction a utilisée pour le convoquer le 4 décembre. Pour les mêmes raisons que celles que nous avons définies au cours de la CAP de catégorie B, nous avons voté contre ce mouvement.

Mouvements de personnel de catégorie C liés au transfert des communes de Calais C H et Banlieue vers Calais Municipale au 1er janvier 2013.

2 collègues de catégorie C sont concernées par ce mouvement. CFTC DGFIP 62 ne reviendra pas sur ce qu'elle pense de l'absurdité de l'opération Calais-Banlieue vers Calais-Municipale.

Les représentant(e)s CFTC DGFIP 62 en Catégorie C

Gabriel Gaillard

Frédérique Davigny

Valérie Duez

R F Boulogne sur Mer (EMR 62)

Trésorerie de Lens-Municipale

C D I Lens Sud

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 3 -